

Guide du parent



Été 2025

Du 1 juillet au 8 août

COORDONNÉES

En vigueur du 2 juin au 8 août 2025

Pour toute question ou pour toute autre information relative au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe de coordination du camp de jour.

Équipe de coordination 2025



Coordonnatrice du camp de jour : Mme Audrey Charrette

Animatrices : Léa Poitras, Maëva Marquis, Méloïse Petit et Mya Cassista

Pour nous joindre	Coordonnées	Disponibilités
Téléphone camp de jour	418 745-2511 poste 30223	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Vendredi de 9h à 12h (Boîte vocale active)
Courriel camp de jour	campdejour@villedechaps.com	En tout temps
Bureau	Centre sportif et communautaire 188, boul. Springer	Lundi au jeudi entre 8h30 à 16h Vendredi 8h30 à 12h.

Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire de Chapais, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vendredi de 8h30 à 12h

- Pour toutes questions administratives : inscriptions, paiements et informations générales
- Pour faire une requête : plaintes et demandes

HORAIRE ET LIEU

- Le camp de jour se déroule de 9h jusqu'à 16h, du lundi au jeudi. Vendredi de 9h à 12h
- Le service de garde disponible avec réservation, a lieu de 8h à 9h et de 16h à 17h du lundi au jeudi. Vendredi de 8h à 9h.
- **Le camp de jour se déroule à l'École le Filon**



FONCTIONNEMENT

Arrivée au camp

Par souci de sécurité, le parent doit accompagner son enfant 10 minutes avant le début du camp de jour.

Départs

Il est **obligatoire** le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant au camp lors de l'inscription électronique. Si une personne ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réserveront le droit **d'appeler les parents** pour s'assurer que l'enfant puisse partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, **nous refuserons** de laisser partir votre enfant avec cette personne, et ce, même s'il la connaît bien. Assurez-vous toujours de prévenir un membre de l'équipe d'animation de tout changement et ajout d'informations que nous détenons.!

Retards

Si vous arrivez en retard au camp de jour, il est de **votre responsabilité** de confier votre enfant à son animateur. Vous pourrez consulter le bureau de la direction afin de savoir où se trouve le groupe de votre enfant.

Service de garde

Le service de garde de 8h à 9h et de 16h à 17h. Durant ces périodes, le code de vie du camp de jour devra être respecté. Les mêmes mesures disciplinaires seront appliquées pour tout écart de comportement. Après 17h, l'animateur présent contactera les parents. À partir de 17h05, le parent devra payer des frais de retard de 3\$ pour chaque tranche de 5 minutes de retard, et ce, par enfant. Le parent devra payer les frais le lendemain. Si non, le service de garde leur sera refusé.

Hygiène et crème solaire

Dans le cadre de la politique d'hygiène, d'hydratation et de la protection contre le soleil, le camp de jour s'assure d'avoir des points d'eau accessibles à tous. De plus, les enfants et le personnel du camp instaurent dans leur routine le lavage des mains avant le dîner et après toute activité qui en serait nécessaire. Lors d'activités extérieures, chaque groupe se doit d'appliquer de la crème solaire. Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, aucune crème solaire ne sera appliquée par un animateur sur un enfant. En raison des allergies, le camp de jour ne fournit pas de crème solaire aux participants.

Enfant malade

Si votre enfant est fiévreux ou malade, nous vous prions de **le garder à la maison** afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone **et devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.**

Alerte aux poux

- ✓ Si vous remarquez des lentes ou des poux chez votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer avec l'équipe pour l'en informer.

Médicaments

Dans le cas où la coordonnatrice doit accompagner un enfant pour la prise de médicament, quel qu'il soit, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « Formulaire d'autorisation de prise d'un médicament ». Aucun médicament ne sera administré sans l'autorisation parentale. Les enfants ont la responsabilité d'avoir leur médicament avec eux. Tout médicament devra être dans la boîte d'origine avec les posologies.

Repas

Nous priorisons les repas froids afin d'éviter l'achalandage aux micro-ondes. De plus, il est important de penser à toujours avoir un bloc réfrigérant, de type « ice pack » pour la conservation des aliments.

Tous les jours, j'apporte....

Dans mon sac à dos

- ✓ Vêtement de rechange
- ✓ Crème solaire
- ✓ Bouteille d'eau réutilisable

Dans ma boîte à lunch

Repas froid ou dans un thermos
2 collations (au minimum)
Breuvage
Bloc réfrigérant de type « ice pack »

Identification du matériel

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de votre enfant. Veuillez noter que tous les objets perdus qui n'auront pas été réclamés seront remis à un organisme de bienfaisance dès le mois de septembre.

Vêtements et accessoires

Par souci de sécurité et de commodité, nous recommandons fortement :

- ✓ Casquette ou chapeau
- ✓ Espadrilles qui ne marquent pas sur les planchers ou sandales fermées
- ✓ Chandail couvrant les épaules et le ventre
- ✓ Imperméable en cas de pluie

À éviter : Bijoux, gougounes, robes, jupes, argent de poche, jeux électroniques, cellulaires et jeux personnels

Journal hebdomadaire

Vous trouverez dans cette revue hebdomadaire toutes les informations relatives à la semaine en cours : activités spéciales, thématiques, etc... Cet outil de communication permettra également à l'équipe du camp de jour de transmettre des messages importants et des rappels aux parents. Le journal sera transmis par courriel.

Merci de prendre le temps de le lire chaque semaine!

Disponible en ligne

Le journal du camp sera également disponible en version PDF sur le site internet de la Ville de Chapais, dans la rubrique Sports, loisirs et culture, onglet Camp de jour.

Planification

Chaque animateur a la responsabilité d'élaborer une planification d'activités à la journée et ce, pour chaque semaine! Afin d'assurer un service de qualité supérieure, chaque planification est approuvée par la coordonnatrice et se doit de respecter les consignes suivantes :

- Offrir des activités variées d'une semaine à l'autre;
- Offrir un minimum de 60 minutes d'activités sportives par jour, non consécutives;
- Inclure des activités en lien avec la thématique de la semaine;
- Éviter les projections de films ou les jeux vidéo, sauf en cas d'activités spéciales et ou thématiques.

Thématiques hebdomadaires

L'équipe d'animation réserve aux jeunes du camp de jour de Chapais une thématique originale chaque semaine! Les journées seront donc remplies d'activités créatives, amusantes et différentes d'une semaine à l'autre. Surveillez le Journal du camp pour en savoir plus sur ces fameuses thématiques!

Journée type au camp de jour

Voici toutes les informations relatives à une journée type au camp de jour.
 Cette semaine type peut être amenée à changer en fonction des activités spéciales.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde
9h	Rassemblement	Rassemblement	Rassemblement	Rassemblement	Rassemblement
9h15	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe
12h	Dîner et temps libre	Dîner et temps libre	Dîner et temps libre	Dîner et temps libre	Retour à la maison pour tous les groupes
13h	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	
14h15	Collation	Collation	Collation	Collation	
14h30	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	Activité avec le groupe	
15h45	Rassemblement	Rassemblement	Rassemblement	Rassemblement	
16h	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison	
16h	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde	
17h	Fermeture	Fermeture	Fermeture	Fermeture	

À quoi peut-on s'attendre lors d'une journée de camp d jour?

Sous la responsabilité d'animateurs pour leur dynamisme, les enfants vivront, dans le cadre du camp de jour, des expériences fort enrichissantes. Les animateurs ont la tâche d'animer et de faire vivre une panoplie d'activités variées à leur groupe.

Des rassemblements : regroupement de tous les enfants afin de vivre une animation très dynamique de type spectacle, incluant leur participation par des chansons, de la danse et des jeux de foule;

Des jeux structurés : en groupe, pratique d'une activité amenant les jeunes à bouger, résoudre des problèmes, développer des stratégies de coopération, le tout dans un environnement ludique et de saines compétitions;

Des jeux sportifs : en groupe, pratique d'un sport de façon soutenue, suivant les principales règles du jeu, et ce, dans un climat de saine compétition;

Des activités de bricolage : seul ou en collaboration avec d'autres enfants, réaliser une activité de bricolage proposée par l'animateur. Selon l'activité, l'enfant utilisera toute sa créativité ou suivre un modèle établi en utilisant le matériel spécialisé proposé (peinture, carton, ciseau, colle, crayon, craie, etc..)

CODE DE VIE AU CAMP

Quand je suis au camp de jour, je :

- Respecte les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes;
- Respecte le matériel et les lieux du camp;
- Respecte les règles et le code de vie au camp;
- Demeure sous la supervision de mon animateur et l'avise avant de quitter le camp à la fin de la journée.

Gestion de la discipline

L'échelle des sanctions présentée demeure un guide pour tous les employés du camp de jour. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

Degré de la gravité : MINEUR

Actions posées : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc..

Escalade des sanctions :

1. Avertissement verbal
2. Discussion avec l'animateur
3. Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur
4. Retrait ou non-participation à une activité
5. Rencontre avec un superviseur et appel aux parents selon la situation
6. Avis disciplinaire et rencontre avec les parents
7. Expulsion d'une journée (*)
8. Expulsion définitive du camp de jour (*)

Degré de gravité : MAJEUR

Actions posées : violence physique, bris de matériel, crise de rage ou tout acte compromettant la sécurité des autres.

Escalade des sanctions :

1. L'enfant est retiré de son groupe :
 - A. Rencontre avec l'animateur et la coordonnatrice
 - B. Rencontre avec les parents
 - C. Selon la gravité de l'action : avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées (*)
2. Expulsion définitive du camp de jour (*)

Suspension et expulsion ()*

- La sanction sera effective immédiatement et la suspension sera automatiquement appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.